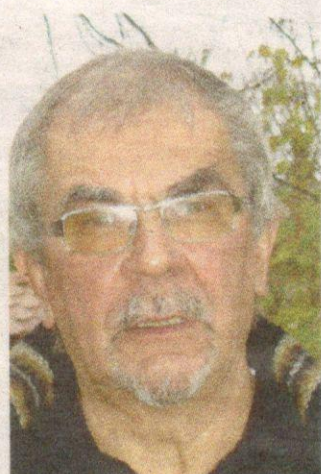


Pour avancer sur le climat, il faut



Jean Maupoint, 68 ans, syndicaliste et militant associatif ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions Financières et l'Action Citoyenne). Il coanime le comité local ATTAC de Bourg et les collectifs pour un audit-citoyen de la dette publique (2011-2014), et Stop-Tafta (2012-2015).

Les attentats du 13 novembre à Paris interpellent l'humanité, car cet acte touche le droit fondamental à la vie. L'actuelle COP 21 à Paris est un enjeu crucial pour l'humanité: des mesures fortes et contraignantes sont attendues. Les objectifs de libéralisation complète du commerce et de l'économie mondiale se poursuivent dans le cadre de traités de libre-échange.

Au cœur de cette libéralisation, le

droit des investisseurs prédomine sur le droit de l'environnement et du climat. Les négociations de l'Union européenne avec les États-Unis (TAFTA) et avec le Canada (CETA) préconisent un modèle énergétique inspiré par la liberté d'accès aux énergies existantes. Le mandat de négociation confié par les États membres mentionne que la Commission doit « assurer un environnement commercial ouvert, transparent et prévisible en matière énergétique et garantir un accès sans restriction et durable aux matières premières ».

Cette disposition accentue le recours aux ressources pétrolières des États-Unis, les gaz de schiste, et du Canada, les sables bitumineux de l'Alberta. Ces deux industries sont parmi les plus polluantes et coûteuses par leurs lourdes infrastructures. Début octobre 2015, l'Union européenne renonçait à restreindre l'importation du pétrole issu de ces sables alors que Barack Obama vient de refuser de soutenir la construction du pipe-line canado-américain.

Climat ou TAFTA? L'industrie pétrolière et gazière nord-américaine serait encouragée à étendre l'extraction du pétrole issu des sables bitumineux et l'usage de la fracturation hydraulique; la France et l'Allemagne ont soutenu cette orientation en raison de la perte d'accès au gaz russe.

Cesser les investissements dans les

énergies fossiles et les reporter aux énergies renouvelables relocalisées, pourvoyeuses d'emplois, permettraient de limiter le réchauffement à 2°C pour 2100. Ces traités veulent soutenir les investissements industriels tous azimuts sans sélectivité. Les sociétés transnationales, par leurs nombreux lobbyistes, se battent pour maximiser leurs profits aux dépens des populations attachées, elles aussi, à la vie et à leur environnement.

Autre exemple, le lobby des perturbateurs endocriniens a « convaincu Bruxelles de reporter à 2017 au moins l'interdiction des perturbateurs endocriniens dans l'Union européenne » prévue au 1^{er} janvier 2016. De plus, le lobby des OGM Monsanto, Bayer, a lui aussi réagi: Bruxelles a accepté 19 OGM supplémentaires!

« NOUS VOUS INCITONS, cher lecteur, À MANIFESTER votre opposition

AU PROJET DE TAFTA »

Le très controversé mécanisme de règlement des différends investisseurs-État fragilise les réglementations écologiques de l'Union européenne édictées au bénéfice des pays membres. Ainsi, l'entreprise

edi 4 décembre 2015

dire stop au TAFTA⁽¹⁾

Lone Pine Resources poursuit le Canada contre le moratoire de la province de Québec sur la fracturation hydraulique.

La transition énergétique exige d'appliquer les énergies renouvelables à l'échelle des territoires. Or, ces traités réduisent la capacité des États et des collectivités locales à accompagner ces mutations. Ils pourraient, par exemple, imposer une part de marché ou des subventions aux entrepreneurs locaux: le droit du commerce et de l'investissement considère cela comme une entrave à la libre-concurrence.

Nous avons déjà alerté sur ces thèmes certains de nos responsables politiques locaux comme les sénateurs R. Mazuir et S. Goy-Chavent, le secrétaire général du PRG,

G. Lacroix de Bourg-en-Bresse, à qui nous avons remis une lettre ouverte pour l'exécutif français, sans réponse à ce jour.

Dans la 11^e session de négociation qui vient de se terminer à Miami le 23 octobre 2015, le secrétaire d'Etat au commerce français Matthias Felk a demandé plus de transparence. Or, dans le compte-rendu de cette réunion, la commissaire au Commerce, Mme C. Malmström, a annoncé encore plus d'opacité privant d'accès certains acteurs qui consultaient les notes internes de la Commission.

Nous vous incitons, cher lecteur, à manifester votre opposition au projet de TAFTA et votre soutien pour de réelles avancées de la

COP 21 en écrivant à vos parlementaires, en portant le débat dans les conseils municipaux et tous les lieux publics d'expression, malgré l'état d'urgence. Vivre, c'est aussi maîtriser son émotion et faire renaître l'esprit de la démocratie sans lequel aucun peuple ne peut se sentir libre de construire son avenir.

⁽¹⁾ Le TAFTA est un projet d'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis.

carte blanche @

Retrouvez toutes les cartes blanches parues sur le blog www.voixdelain.fr/carteblanche/